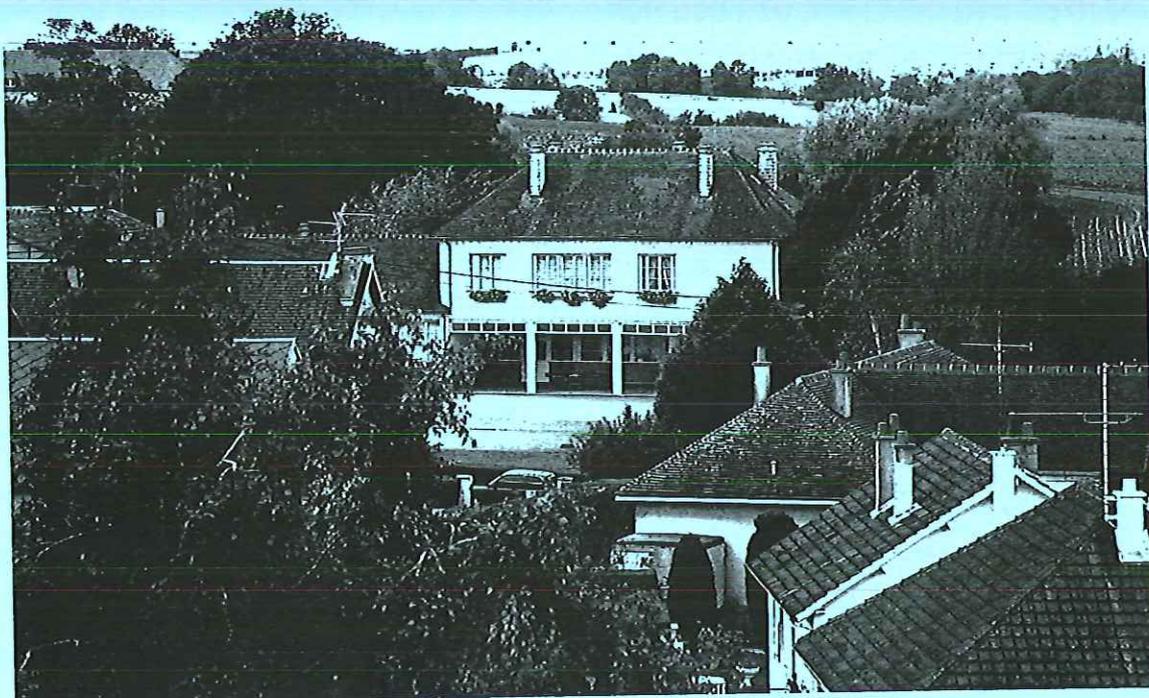


AVENAY



BULLETIN MUNICIPAL
2000

SOMMAIRE

<u>RUBRIQUE</u>	<u>n° de page</u>
LE MOT DU MAIRE.....	2 et 3
INFORMATIONS PRATIQUES.....	4 à 7
FELICITATIONS.....	8
BUDGET SUCCINT.....	9
COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.....	10 à 17
LE MOT DE L'ECOLE.....	18
COMITE DES FETES ET LOISIRS.....	19
TENNIS DE TABLE.....	20 et 21
TENNIS CLUB D'AVENAY.....	22
ASSOCIATION LOISIRS CULTURE ET ACCUEIL DU 3 ^{ème} AGE.....	23 et 24
I. C. L. VAL ORNE AJON.....	25
A.D.M.R.	26
ASSOCIATION POINT VUE.....	27
ABBE BERNARD LECLERCQ.....	28 et 29
L'A.F.A.P.E.J.....	30
ASSOCIATION FAMILLES RURALES.....	31
PETITES ANNONCES.....	32 à 34
RENSEIGNEMENTS UTILES.....	35

LE MOT DU MAIRE

Dans ce bulletin , vous prendrez connaissance des différentes actions que nous menons afin d'améliorer les conditions de vie de notre commune, en partenariat avec les associations, enseignants, délégués de parents d'élèves et personnel communal. J'en profite pour féliciter et remercier toutes ces personnes pour la qualité de leur travail.

ASSAINISSEMENT

Soucieux d'améliorer la qualité de vie, j'ai rencontré mi-janvier le Maire de Vieux qui envisage d'effectuer en commun, un assainissement collectif. Après réflexion, le Conseil municipal et moi-même avons donné notre accord pour une étude. Si ces travaux se réalisent, ils seront subventionnés à concurrence de 80% pour la station et 65% pour les canalisations. Les personnes possédant un terrain de 1000m² et ayant une installation conforme (lotissement le Mesnil) ne seront pas concernées, à ce sujet, une enquête sera réalisée auprès de tous les propriétaires.

CONSTRUCTIONS

Un nouveau lotissement va se créer prochainement, à coté de la ferme de Mr et Mme Lemonnier. Ce lotissement de 16 parcelles sera identique au premier et sera d'un coût zéro pour la commune. Ces constructions permettront à la commune de toucher une DGF substantielle puisque nous passerons le cap de 500 habitants, à ce jour, la population réelle est d'environ 440 habitants.

GAZ DE VILLE

Lors d'un entretien avec Mr Suzanne , j'ai appris qu'une étude était en cours et que le gaz de ville allait desservir notre commune. Suivant le passage du réseau, un agent GDF fera une enquête auprès des riverains intéressés

ECOLE

Soucieux du bien-être de nos écoliers et instituteurs, nous avons décidé la rénovation du préau (pose de lambris sur la partie basse et peinture sur la partie haute) ainsi que le remplacement du bac à sable. Suite à la tempête du 26 décembre dernier, une enveloppe a été allouée pour la plantation de quelques arbustes.

CANTINE

Après enquête auprès des parents et en accord avec les délégués de parents d'élèves et la commission communale, nous avons pris la décision de ne pas servir dans l'immédiat de viande bovine au restaurant scolaire.

INTERCOMMUNALITE

Trois propositions ont été faites à la commune d'Avenay : s'engager avec Evrecy, Amayé ou Ste Honorine du Fay. Nous avons opté pour la commune de Ste Honorine du Fay. D'autres réunions auront lieu afin d'associer des communes du sud du canton de même importance et ayant surtout les même besoins.

INFORMATIONS

Plusieurs réclamations m'ont été communiquées au sujet des tontes de gazon le dimanche après-midi et des feux de déchets. Soyons donc vigilants sur ces deux points qui sont parfois très gênants pour notre entourage. Je vous remercie de respecter ces consignes et je compte sur votre compréhension.

En conclusion, je me permets de féliciter et de remercier toutes les personnes qui se sont investies pour rendre notre commune agréable et ce, dans un esprit de convivialité.

C'est aussi un plaisir pour moi, chaque fois que j'apprends une naissance et de voir ainsi notre population se rajeunir.

Toutes mes félicitations aux heureux parents et mes vœux les plus sincères pour l'avenir de ces enfants.

Plaisir aussi d'accueillir de nouveaux habitants à qui je souhaite la bienvenue.

Je terminerai en formulant le souhait que l'état d'esprit qui nous unit se renforce toujours davantage pour assurer à notre commune une vie paisible, heureuse, dans la concorde et le bonheur.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à tous une bonne fin d'année et vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2001.

Le Maire,
Gérard LEMOINE

INFORMATIONS PRATIQUES

PERMANENCE DE LA MAIRIE

le vendredi de 17 h à 19 h.

TEL./FAX. : 02 31 80 56 96

Ces horaires peuvent être modifiés pendant les périodes de vacances, et quand le vendredi est un jour férié, la permanence a lieu le jeudi précédent aux mêmes heures.

Si vous souhaitez rencontrer le Maire ou ses adjoints, vous pouvez les contacter directement afin de prendre rendez-vous.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants de la commune et les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le **28/2/2000** peuvent demander leur inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2000.

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans dans l'année sont en principe inscrits d'office, à la demande de l'INSEE. Il est toutefois préférable de venir vérifier en Mairie que cette inscription a bien été faite.

Les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans après le **28/02/2001** mais avant les prochaines élections municipales et cantonales des 11 et 18 mars 2001 pourront venir s'inscrire ultérieurement. Se renseigner en Mairie à l'avance.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le remplacement du Service National par la Journée d'appel de Préparation à la Défense n'a pas supprimé les opérations de recensement militaire.

Les jeunes, **garçons et filles** doivent désormais venir se faire recenser à **16 ans**.

Ils doivent se présenter en Mairie dès leurs 16 ans et au plus tard avant la fin du mois qui suit leur anniversaire.

S'ils ne faisaient pas cette démarche, ils pourraient se voir refuser l'inscription à certains examens et concours.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Pour en obtenir le renouvellement, vous devez fournir :
2 photos d'identité récentes, sur fond blanc.
Votre carte périmée
Votre livret de famille
1 photocopie d'un justificatif de domicile
Prévoir un délai de 2 à 3 semaines.

DEMANDE DE PASSEPORT

Pour en obtenir le renouvellement, vous devez fournir :
1 timbre fiscal à 400 Francs
2 photos d'identité récentes, sur fond blanc.
Votre ancien passeport
Votre livret de famille
1 photocopie d'un justificatif de domicile.

Dorénavant les Mairies ne sont plus habilitées à recevoir les déclarations de perte ou de vol de pièces d'identité.
Faire la déclaration à la gendarmerie avant de demander le renouvellement.

ETAT CIVIL

La Mairie délivre des fiches d'état civil et certificats divers.
En ce qui concerne les **extraits d'acte** de naissance, mariage ou décès, ils doivent être demandés (accompagnés d'une enveloppe timbrée) à la **Mairie du lieu** de naissance, mariage ou décès.

NAISSANCES :

Ophélien FOUQUES	17/04/2000
Thaïs DEMEY	31/10/2000
Théo DEMEY	31/10/2000
Antoine MARLE	09/11/2000

Nous souhaitons la bienvenue à tous ces bambins et nos félicitations à leurs parents.

MARIAGES :

Régis MAUGUEN et Delphine DODIER le 26 Août 2000

Rémi JEAN et Isabelle TRAVERT le 2 Septembre 2000

ORDURES MENAGERES

Il est absolument nécessaire de trier au maximum les ordures ménagères et de se servir des conteneurs pour le papier, les bouteilles en verre et en plastique. Les ordures ménagères sont facturées au tonnage et **le coût par habitation ne cesse d'augmenter.**

Nous vous rappelons également que vous ne devez pas mettre vos déchets verts avec le ramassage des ordures ménagères. **Cela pénalise chacun d'entre nous, en augmentant de façon considérable le coût par habitant.**

En ce qui concerne **les déchets verts : tontes de gazon, tailles de haie**, nous vous rappelons que le dépôt est ouvert au terrain des sports aux jours et dates suivantes :

Du 15 octobre au 31 mars : le 2^{ème} lundi de chaque mois de 17 h 15 à 19 h 30

Du 1^{er} avril au 15 octobre : tous les lundis de 17 h 15 à 19 h 30.

Le ramassage des objets encombrants aura lieu le : 13/02/2001 - 19/06/2001 - 09/10/2001

D'autre part, la collecte des ordures ménagères prévue initialement les **1^{er} et 8 Mai** ainsi que le **25 décembre 2001**, jours fériés, seront effectués les lendemains respectifs.

TRI SELECTIF

Il est possible d'effectuer un tri beaucoup plus sélectif des ordures ménagères :

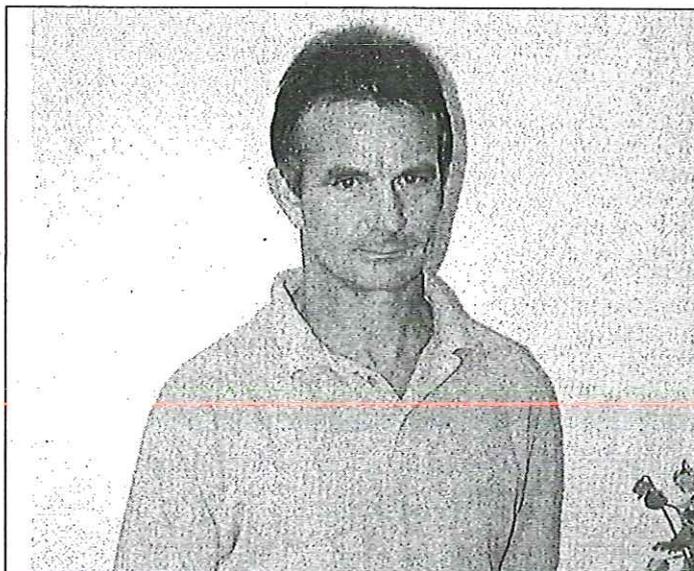
dans le **CONTENEUR à PAPIERS** :

- Cartonnettes et divers petits cartons.

dans le **CONTENEUR à PLASTIQUES** :

- Boîtes de lait ou de jus de fruit en carton (tétra briques).
- Boîtes de conserves.
- Boîtes en aluminium (bière, soda, cola, etc.).

GERARD A REPRESENTÉ NOTRE COMMUNE AU MARATHON DE NEW YORK.



Le dimanche 5 novembre 2000, GERARD GENESLAY a pris le départ du 31^{ème} marathon de NEW YORK sur le mythique pont VERAZANO.

Un peloton de 35000 coureurs de fond sur un parcours de 42 km qui sillonne la métropole au travers des quartiers de BROOKLYN, de MANNATHAN avant de finir à CENTRAL PARK.

Pour ce coureur de fond qui n'est pas licencié et sans sponsor, il lui a fallu deux ans de préparation. Avant cette compétition il courait 65 km par semaine, il a dû surveiller son hygiène alimentaire et passer des tests cardiaque.

GERARD a réalisé son rêve l'année de ses 50 ans en terminant parmi les 6000 premiers.

Félicitations et bravo à notre responsable du tennis de table.

BUDGET SUCCINT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT:

ACHATS	136 800
dont: Eau	6 000
Electricité	25 000
Combustibles	22 000
Alimentation	62 000
Petit matériel	5 000
Fourn. Bureau	4 000
Fourn. Scolaires	7 500
SERVICES EXTERIEURS	238 538
dont: Enlèvement O.M	39 500
Entretien Bâtiments	6 000
Entretien Voirie	215 856
Entretien Matériel	6 500
Primes d'Assurances	9 058
AUTRES SERVICES	26 015
dont: Fêtes et Cérémonies	6 000
Frais de P.T.T	9 000
Frais transport	2 500
IMPOTS ET TAXES	9 460
FRAIS DE PERSONNEL	420 340
GESTION COURANTE	211 036
dont: Indemnité Elus	59 200
Service Incendie	35 578
Charges Intercom.	83 344
Subventions	18 700
FRAIS FINANCIERS	24 580
AUTRES DEPENSES	5 300
VIREMt A L'INVESTISSEMENT	25 836

TOTAL FONCTIONNEMENT 1 133 571 Frs.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT:

DEFICIT D'INVESTISSEMENT	30 202
REMBOURS. EMPRUNTS	60 769
ACQUISITIONS	44 391
dont: Ecole	31 413
(rideaux + informatique)	
Matériel communal	9 000
TRAVAUX	104 348
dont: Bâtiments	42 951
Voirie	51 180
Eclairage Public	10 217

TOTAL INVESTISSEMENT 239 710 Frs
TOTAL DEPENSES 2000 1 373 281 Frs

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

VENTE DE PRODUITS	81 666
dont: Cantine/Garderie/Etude	81 000
IMPOTS ET TAXES	447 999
dont: Contrib. directes	321 608
Taxe O.M	97 885
Droits de mutation	28 000
DOTATIONS DE L'ETAT	383 814
dont: D.G.F	274 651
Fds Nal Taxe Prof.	59 325
AUTRES RECETTES	48 100
dont: Loyers	38 500
EXCEDENT 1999	170 492

TOTAL FONCTIONNEMENT 1 133 571 Frs

RECETTES D'INVESTISSEMENT:

DOTATIONS	62 809
dont: Compensation TVA	18 814
T.L.E	38 822
SUBVENTIONS ET D.G.E	46 268
EXCEDENT RESERVES	110 000
VIREMt DU FONCTIONNEMt	25 836

TOTAL INVESTISSEMENT 239 710 Frs

TOTAL RECETTES 1999 1 373 281 Frs

BUDGET DU C.C.A.S

DEPENSES:

Entretien du matériel	784
Impôts et taxes	900
Secours en argent	2 470
Subvention A.D.M.R	2 000
Bourses communales	3 000

TOTAL DEPENSES 9 154 Frs

RECETTES:

Locations / Loyers	3 150
Subvention communale	2 000
Excédent 1999	3 070

TOTAL RECETTES 9 154 Frs

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1°) REUNION DU 13 JANVIER 2000

- Le Conseil est informé de la demande de retrait du SIVU des communes de Mt en Bessin et Bonnemaison : cette demande est rejetée à l'unanimité.
- Le Conseil décide d'apporter des modifications au budget primitif de façon à réaliser une extension d'un bâtiment communal ainsi que l'acquisition de matériel informatique (3 micros ordinateurs) pour l'école.
- Mr le Maire de Vieux propose à notre commune un projet commun d'un réseau d'assainissement . Le Conseil opte pour cette pré-étude.
- Suite à la réponse défavorable délivrée par la DDE concernant le CU de Mr et Mme Lemonnier, un rendez vous est pris chez Me Deville avec Mr Montaland afin de rédiger un courrier aux services concernés.
- Mr le Maire donne lecture de la lettre de démission de Mr Alain Mennessier pour raisons professionnelles.
- La demande de CU faite par Mr et Mme Clément Barbot a été retournée chez Me Deville avec un avis défavorable. La parcelle ayant une surface inférieure à 1200m².
- Un courrier sera adressé au SDEC afin que les travaux entrepris auprès de chez Mr et Mme Hector soient correctement achevés.
- Une réunion est prévue avec Me Fiquet et les acquéreurs du terrain de Mr et Mme Léon Marie de manière à trouver une solution aux problèmes d'accès et de réseaux.
Un arrangement a été trouvé entre les riverains et Mr le Maire pour l'empierrement de la prolongation de l'Allée du Stade.
Le coût pour la commune se situera entre 12000F et 15000F. Le Conseil est favorable.
- La commission de la voirie se réunira pour déterminer un programme de travaux à effectuer pour l'année 2000.
- Suite aux problèmes de réception TV, la Coopérative de Creully indique à la Mairie qu'elle va faire procéder à la pose d'antennes ou de parabole en cas de nécessité.
Les travaux seront effectués sur rendez vous à partir de la Mi- Février.

2°) REUNION DU 17 MARS 2000

- Sur ordre de Mr Le Préfet, la décision modificative du 13 janvier 2000 est annulée. Celle ci aurait dû être prise avant le 31 décembre 1999.
- Mr Olivier Roussel, Président du club de football de Vieux, demande à la commune la possibilité d'utiliser son terrain de foot. Une réponse favorable est apportée à ce projet à condition qu'une convention soit élaborée entre les deux parties.
- En remplacement de Mr Mennessier, Mr Didier Regnault est élu délégué au SDEC et Mr Bernard Pupin représentant de la commune au sein du Conseil d'école.
- Afin de remplacer les arbres tombés à la tempête du 26 décembre 1999 dans la cour de l'école, un projet d'aménagement paysager est présenté au Conseil. Le Conseil adopte et demande l'octroi d'une subvention auprès du Conseil Général.
- La contribution des communes au SIVOM des ordures ménagères augmentera de 5F par habitant.
- La plate-forme d'initiative locale baptisée Calvados Création vient en aide à la création d'entreprises. Le coût sera de 2F par habitant. Le conseil adopte ce projet.
- Le conseil décide de consacrer 40000F aux travaux de voirie pour l'exercice 2000. Ces travaux consisteront principalement à la réfection de la route d'Esquay et aux réparations ponctuelles.
- Le Conseil charge Mr le Maire de prendre contact avec EDF et France Telecom afin qu'ils réalisent conjointement les travaux d'effacement des réseaux Rue des Criquets.
- Pour le CU Lemonnier, Mr Le Maire a rencontré Mr Girard et Mr Lamuret (directeur adjoint au Conseil Général) concernant le projet de lotissement en bordure du CD 36. Une réponse lui sera adressée prochainement.
- Mr Regnault informe le Conseil qu'il a rencontré Mr Hauchecorne de la DDE concernant les problèmes de sécurité au carrefour de la forge. Un comptage des véhicules et l'enregistrement de la vitesse sera effectué.
- Suite à l'exposition « Pommes et Champignons » qui a eu lieu à la salle des Fêtes le 10 octobre 1999, un courrier de remerciements a été adressé à la commune par la Sté d'Horticulture de Caen et du Calvados.

- Mr le Maire donne lecture de la lettre de Mr le directeur de la coopérative de Creully dans laquelle il rend compte des travaux prévus concernant les problèmes de réception TV, ainsi que les projets concernant le volet paysager de cette affaire.
Il demande ensuite aux conseillers municipaux s'ils préfèrent que la gestion de ce dossier soit confiée à Mr P. Marguerite ou à l'association Point de Vue, dont quelques membres sont présents à la séance. Par sept voix pour et deux contre, le Conseil confie à Philippe Marguerite le soin de suivre cette affaire.
- Mme Davesne qui assistait à la réunion a été autorisée à intervenir sur ce sujet.
- Mr le Maire fait part au Conseil de la demande de subvention qu'il a reçu de l'Association Point de Vue. Quatre voix contre, trois voix pour, deux abstentions.
Le Conseil décide de répondre négativement à cette demande.
- Des devis sont présentés au Conseil pour l'installation de panneaux de basket sur le terrain de sport pour un coût de 7500 francs.
- Présentation du Compte Administratif de l'exercice 1999
 - Dépenses de fonctionnement : 900 687,98 Francs
 - Recettes de fonctionnement : 1 027 437,73 Francs
 Soit un excédent de fonctionnement de 126 750,25 Francs

 - Dépenses d'investissement : 136 229,19 Francs
 - Recettes d'investissement : 158 979,49 Francs
 Soit un excédent d'investissement de : 22 750,30 Francs

Ce Compte Administratif est adopté à l'unanimité.

- Le Conseil prépare et adopte à l'unanimité le budget primitif 2000 tel qu'il est détaillé dans ce bulletin (Feuille annexe : Budget succinct).
- Mr le Maire informe le conseil qu'il a reçu un courrier de la préfecture, afin de recenser les dégâts occasionnés par la tempête de décembre 99. Les dégâts sont estimés à 34500 francs pour la voirie et 7000 francs pour l'éclairage public.
L'assurance de la commune prendra en charge les frais de remise en état de l'éclairage public. Il ne sera pas demandé de subvention. Concernant les travaux de voirie, un devis de l'entreprise Hellouin d'un montant de 34396 francs hors taxes est présenté au conseil, celui-ci l'adopte et demande une subvention auprès de la Préfecture.

3°) REUNION DU 18 MAI 2000

- Mr le Maire expose au conseil un projet d'assainissement collectif conjointement avec la commune de Vieux. La station serait subventionnée à 80 % et les canalisations à 65 %. Le reste de l'installation serait payée par une augmentation du prix de dix à quinze francs du mètre cube d'eau. Le coût de branchement sera d'environ 2000 à 2500 francs par habitation.
L'étude de faisabilité et de zonage sera subventionnée à 80 %. Si ces chiffres sont confirmés, le conseil donnera son accord pour cette étude par le cabinet ASTER.

- Le Conseil municipal décide à l'unanimité de retirer de l'actif de la commune tous les biens matériels acquis avant le premier janvier 1994.
- Mr le Maire propose au Conseil la création d'une commission chargée d'étudier les travaux à effectuer au cimetière. Les membres retenus sont Mrs Pupin, Lechevalier, Bazin, Renault ainsi que Mr Caillard. Une demande de suggestion de réhabilitation du cimetière de Fierville est envisagée.
- Le Conseil décide la réfection du bac à sable pour un coût de 2559,44 francs.
- Mr Renault informe le Conseil qu'il a reçu, suite à sa visite avec Mr Hauchecorne de la DDE, le compte rendu des relevés de vitesse effectués sur la CD36. Il évoque également les quelques possibilités qui pourraient être mises en œuvre le long de cette route pour la protection des piétons.
Mr le Maire souligne qu'aucun document n'est arrivé en Mairie.
- Mr Lechevalier indique que le SDEC va adresser un devis pour l'effacement de réseaux Rus des criquets.

4°) REUNION DU 26 JUIN 2000

- Mr le Maire donne lecture au Conseil du compte rendu de la réunion avec le cabinet ASTER d'Alençon concernant le projet d'assainissement collectif. Un devis de ce cabinet d'un montant de 43500 francs hors taxes est soumis au Conseil, qui l'adopte. La Commune sera subventionnée à 80 % de cette somme.
- Après en avoir délibéré et conformément à la loi 2000-295 du 5 avril 2000, le Conseil décide à l'unanimité moins une abstention de porter l'indemnité de fonctionnement du Maire de 12 à 17 % de l'indice 1015 à compter du premier juillet 2000.
- Le Conseil s'oppose au retrait de la commune de Bonnemaïson du SIVOM de Villers Bocage.
Le siège de celui-ci est transféré sur la commune de Fontenay le Pesnel pour des raisons juridiques et administratives.
- Le Conseil décide l'acquisition d'un microtracteur pour la somme de 15 000 francs en remplacement d'une tondeuse. Pour ce faire une décision modificative est apportée au budget.
- Le compte de gestion 99 correspond au compte administratif et le Conseil, à l'unanimité autorise Mr le Maire à le signer.
- Le Conseil décide à l'unanimité de répartir de la manière suivante le produit des concessions du cimetière communal : deux tiers pour la Commune et un tiers pour le CCAS.

- Un courrier est adressé à la Mairie à l'initiative de jeunes de la commune et de communes voisines, demande la réalisation d'un Skate Park. Le Conseil charge Mr le Maire de faire une réponse négative à cette demande, pour des raisons financières.
- En raison de l'arrêt de travail prolongé de Mr Patrick Lemazurier, employé communal une convention de stage sera signée avec Mr David Cazard, habitant de la commune, pour une durée d'un mois à compter du 3 juillet 2000.
- Mr le Maire est autorisé à signer la nouvelle convention de Télé Alarme avec le Conseil Général.
- Présentation au Conseil du projet d'intercommunalité et de zone d'activité. Celle-ci est pour l'instant en attente.
Concernant l'intercommunalité, une étude par un cabinet privé s'élèverait entre 6 et 10 francs par habitant.
- Compte rendu du Conseil d'école du 6 mai 2000 :
 - Le budget prévisionnel pour les classes de neige et de mer est nettement supérieur au précédent (98) du fait de l'augmentation du nombre d'élèves.
 - Les projets présentés pour l'année 2000-2001 :
 - Sorties pédagogiques
 - Utilisation du gymnase d'Evrecy
 - Plantations
 - Travaux à réaliser pour la prochaine rentrée.

Le Conseil décide la rénovation du préau, ainsi que la création d'un passage protégé au portillon de l'école, à la demande de Mme Marchegianni.

5°) REUNION DU 12 JUILLET 2000

- Concernant la cession de terrain de Mr et Mme Léon Marie à la commune, Maître Fiquet demande le remboursement des frais de géomètre et d'actes notariés. Compte tenu des différents écrits liés à cette affaire (CU, courrier de Mr le Maire, engagement de Mme Marie) la commune n'a pas supporté de tels frais.
En conséquence, le Conseil unanime charge Mr le Maire d'adresser un courrier à Me Fiquet en lui notifiant que la commune ne souhaite pas participer à ces frais.

6°) REUNION DU 6 SEPTEMBRE 2000

- Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour le ramassage des déchets verts des personnes âgées ou handicapées. Les personnes concernées devront adresser un courrier à la mairie
- Mr le Maire informe le Conseil qu'il est convié le jeudi 7 septembre 2000 par Mr le Préfet à propos de l'intercommunalité.

Lecture d'un courrier de Mr le Maire d'Amayé qui propose un projet d'intercommunalité avec Clinchamps sur Orne – Feuguerolles Bully – Grimbosq – Laize la Ville – Maizet – Maltot – Mutrécy – Trois Monts et Vieux.

3 solutions sont soumises au Conseil : se regrouper avec :

- Evrecy
- Ste Honorine du Fay
- Amayé sur Orne

Après délibération, le Conseil opte pour le projet de Ste Honorine du Fay.

- Mr le Maire présente au Conseil un projet de convention avec la ville de Caen concernant la fourrière pour animaux.
Après avoir pris connaissance des modalités, le Conseil décide à l'unanimité d'accepter cette proposition. Une contribution de 1F par an, par habitant, sera versée à la ville de Caen.
- Mr le Maire informe le Conseil que le projet de construction sur le terrain de Mr et Mme Lemonnier avec sortie sur la RD 36 a reçu un avis favorable de la part du Conseil Général.
Une réunion avec le lotisseur aura lieu le 21 septembre prochain.

7°) REUNION DU 21 SEPTEMBRE 2000

- Mr Montaland représentant de la Sté SETRAG présente le projet de lotissement qu'il envisage créer sur le terrain de Mr et Mme Louis Lemonnier.
Ce projet prévoit la réalisation de 16 lots d'une surface allant de 1000m² à 1130m².
Après avoir entendu les différentes explications techniques de Mr Montaland, ses réponses aux diverses questions notamment en matière d'assainissement, de voirie et d'aménagement des espaces verts, et après en avoir délibéré, le Conseil passe au vote.
6 voix pour et 3 contre (parcelles trop petites ou opposition au projet)
Le projet présenté est accepté.

8°) REUNION DU 5 OCTOBRE 2000

- Profitant des travaux d'éclairage public dans le lotissement « Le Mesnil d'Avenay », Mr le Maire propose la mise en place d'un candélabre dans le prolongement de l'allée du stade, aux frais de la commune soit 6240F hors subvention du SDEC.
Le Conseil donne son accord pour ce projet.
- Le bilan financier concernant le local technique mis à la disposition du Comité des Fêtes est présenté au Conseil.
- Pour les travaux d'effacement de réseau et de renforcement rue des Criquets, une participation de 98 000F est demandée à la commune ; ce coût correspond à l'effacement du réseau France Telecom. Montant trop élevé pour être pris en charge par celle-ci.
En conséquence, seul l'effacement du réseau électrique sera réalisé, étant à charge de l'EDF.

- Mr le Maire donne lecture d'un courrier du personnel de l'EARL SUZANNE, qui se plaint du mauvais état du chemin des Gravottes.
Une étude va être réalisée de façon à trouver une solution pour rendre ce chemin praticable.
- Mr Le Maire informe qu'il a adressé deux demandes de devis aux entreprises Sogeti et Saunier Techna pour une étude de zonage dans le cadre du projet de réalisation d'un assainissement collectif.
- Suites aux demandes de quelques habitants, le Conseil décide de modifier les heures de permanence des déchets verts.
Du 15 octobre au 31 mars : le 2^{ème} lundi de chaque mois de 17h15 à 19h30
Du 1^{er} avril au 15 octobre : tous les lundis de 17h15 à 19h30.
- Mr le Maire donne lecture au Conseil d'une lettre de Mr Le Préfet à propos de l'intercommunalité et en particulier du projet de la commune d'Evrecy.
Le Conseil ayant délibéré lors de la réunion du 6 septembre dernier, en faveur de la commune de Ste Honorine du Fay, maintient sa position.

9°) REUNION DU 30 NOVEMBRE 2000

- Les devis des entreprises Sogeti et Aster sont présentés au Conseil (La Sté Saunier Techna n'a pas donné suite).
Après étude, le Conseil retient la proposition du Cabinet Aster, pour un montant de 43500F
Cette décision sera diffusée à la Mairie de Vieux, au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau.
- Mr le Maire informe le Conseil qu'il a reçu un permis de lotir de la Sté SETRAG sur le terrain de Mr et Mme Lemonnier. Ce projet ayant déjà été présenté au conseil et non modifié, sera transmis à la DDE.
- Sur proposition de Mr le Maire, le Conseil décide l'achat d'un nouveau drapeau pour les Anciens Combattants. Cet achat sera porté au prochain budget primitif.
- Sur une demande écrite de Mme Gomont, des travaux de captage d'eau seront réalisés au printemps prochain afin d'éviter l'effondrement du mur du cimetière mitoyen avec sa propriété.
- Une décision modificative est apportée au budget primitif 2000.
- Une lettre de Mr Louis Lemonnier est adressée au Conseil pour l'avertir de la vente de sa propriété en 3 lots.

- Mr le Maire donne lecture d'une lettre du directeur du CHU, précisant la mise à disposition de la crèche du CHU aux habitants de la commune.
Le conseil charge Mr le Maire de répondre que jusqu'à ce jour, il n'a pas été saisi de ce type de demande par les habitants de la commune, ceux ci ont plutôt recours aux assistantes maternelles.
- Mr le Maire indique que l'EARL SUZANNE sera desservie en gaz de ville au cours de l'année 2002. Il rencontrera un représentant de GDF le 12/12 afin d'envisager une éventuelle extension.
- A la suite d'un courrier de la Sté La Normande, (fournisseur de la cantine), un questionnaire a été distribué aux parents d'élèves afin de connaître leur opinion sur la consommation de viande bovine à la cantine.
Il a été décidé de maintenir la décision de ne plus servir de plats à base de bœuf ou de veau.
- Mr le Maire informe le Conseil que les travaux de réfection du chemin des Gravottes et de la rue Morez vont être effectués.
- Mr Dars informe le Conseil qu'il a constaté que le bus de ramassage scolaire du collège passait avant l'heure prévue certains matins. Il a également constaté que celui ci dépose au retour les enfants en bordure de la CD 36 et non sur la place comme le règlement le prévoit.
Ce problème sera examiné avec le président du syndicat scolaire.
- Mr le Maire donne lecture d'un courrier d'habitants de la commune se plaignant du bruit des tondeuses le dimanche, des déjections canines sur les trottoirs et de la fumée occasionnées par des habitants qui font du feu dans leurs propriétés.

LE MOT DE L'ECOLE

Trois départs pour huit arrivées. Conformément aux prévisions, les effectifs de l'école ont nettement augmenté grâce à la construction de nouvelles maisons dans la Commune. Les projets en cours permettent de penser que ce mouvement devrait durer plusieurs années encore. Trente-six "têtes blondes" fréquentent les deux classes cette années (18 "grands" et 18 "petits").

Cette année scolaire est importante, puisque, comme tous les trois ans, elle verra l'organisation des classes de neige et de mer. Les enfants de CE2-CM1-CM2 partiront à SOLLIERES (Savoie) pour 2 semaines, début mars 2001, tandis que les SE-CP-CE1 passeront une semaine à GRANDCAMP-MAISY en mai.

Les subventions du Conseil Municipal et du Comité des Fêtes ajoutées à la participation des familles (que nous essaierons de maintenir aussi faible que possible) constituent une aide indispensable pour assurer le financement de ces activités. Le reste du budget (un peu plus de la moitié) provient des bénéfices des manifestations organisées par la Coopérative Scolaire. C'est pourquoi nous tenons à remercier vivement les parents d'élèves pour leur aide assidue tout au long de l'année mais aussi les anciens parents et les habitants de la Commune qui, par leur présence, contribuent au succès de ces soirées. La "choucroute" du 25 novembre dernier qui s'est déroulée dans une ambiance très conviviale en est la preuve la plus récente.

D'autres projets ont déjà vu le jour ou verront leur réalisation au cours de cette année scolaire:

-Le 7 octobre, nous avons participé au Concours Arcimboldo organisé dans le cadre du Château-Flore de Fontaine-Henry. La carte de la Normandie réalisée uniquement avec des végétaux apportés par les enfants a obtenu le premier prix (sous la forme d'un bon d'achat de 1500 francs remis par la Société CORA). A noter que c'est la deuxième fois en trois participations que l'école remporte le premier prix. Les conseils de Monsieur Bernard PUPIN nous ont été une nouvelle fois très précieux. Nous n'oublions pas non plus son efficace collaboration plusieurs fois par an, pour assurer le fleurissement de l'école. Merci également à l'entreprise SUZANNE qui nous a offert les géraniums qui ont complété les boutures réalisées par les enfants.

-Nous avons obtenu l'accord de monsieur le Principal pour l'utilisation de la salle informatique du collège. Nous profiterons également de cette matinée à Evrecy pour utiliser le gymnase. Cette activité que nous avons dû abandonner pour diverses raisons depuis quelques années devrait reprendre dès la rentrée de janvier.

-Nous envisageons de passer une journée à Paris, en avril ou mai, à la Cité des Sciences. Nous espérons que nos finances le permettront.

Les élections des Représentants des Parents du 21 octobre ont permis à Mesdames Véronique FRANCOIS et Nathalie HECTOR de conserver brillamment leur siège. Nous les remercions pour leur active participation au Conseil d'Ecole.

Nous vous communiquons les dates des prochaines activités organisées par la Coopérative Scolaire et les Parents d'Elèves:

Après-midi costumée.....Dimanche 25 mars 2001.

Foire aux greniers.....Dimanche 06 mai 2001.

Fête de fin d'année.....Vendredi 29 juin 2001.

Pour terminer, les enfants se joignent à nous pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et une heureuse entrée dans le troisième millénaire!

L. et J-Y CAILLARD

COMITE DES FÊTES ET LOISIRS d'AVENAY

Le Comité tient à remercier Mr le Maire et son Conseil municipal pour le local que ces derniers ont acceptés de faire construire pour le Comité. Ce dernier, nous rend un très grand service pour entreposer le matériel que nous avons acquis pour le bon déroulement de notre Concours du Pain et a été en partie financé par le Comité. Je crois que c'est un bel exemple de coopération qu'il faut conserver.

Le 20 Octobre, ce dernier s'est réuni pour son assemblée générale. Le Bureau a été élu comme suit:

Président : MARTIN Lucien

Vice Présidents : GENESLAY Gérard
LECOURT Denis

Secrétaire : Bernard PUPIN

Secrétaire Adjointe : LECOURT Annick :

Trésorière : LEMBOUCHER Yannicke

Trésorière Adjointe : MARCHEGLIANI Jeannine

Calendrier des différentes MANIFESTATIONS :

10 Décembre 14 Heures

Concours de BELOTE non Fumeur

23 Décembre : Distribution du colis de Noël aux
..Anciens

21 Janvier : Randonnée Pédestre env. 13 Km

18 Février : Repas des Anciens

3 et 4 Mars : Exposition Artistique.

31 Mars : Soirée à Thèmes

16 et 17 Juin CONCOURS DU PAIN

dans le cadre de la Kermesse.

6 Juillet : Bilan de la Kermesse

9 Septembre: Concours de Pétanque.

Le bilan de l'année 99/00 reste positif malgré le manque de participation aux différentes activités.

..Le 17ème Concours du pain a été couronné de succès encore cette année

NOUS TENONS A REMERCIER :

Les Boulangers, les Professeurs de l'école de Boulangerie et son Directeur Mr MARIE pour leur dévouement à notre Concours notamment pour les fabrications de pain et viennoiseries tant appréciées par les visiteurs et ceci grâce au Ets GOUVILLE qui après nous avoir prêté un four durant ces 6 dernières années a décidé de nous l'offrir et de nous en prêter un supplémentaire.

Nous n'oublierons pas bien sur les Membres du Club du 3ème Age ainsi que tous les bénévoles qui nous aident à tous niveaux que ce soit et les Minotiers sans qui nous ne pourrions assurer cette manifestation.

Notre premier Concours de BELOTE non Fumeur a eu des échos positifs et nous avons décidé de renouveler l'expérience cette année.

Nous espérons que vous participerez nombreux à notre randonnée pédestre le 21 Janvier prochain. Environ 12 à 15 Kilomètres dans une bonne ambiance et à votre rythme, c'est avant tout une promenade dans la bonne humeur. Un chocolat ou un vin chaud vous seront servi à l'arrivée. Venez nombreux perdre les calories gagnées trop facilement pendant les Fêtes.

Et bien sûr nous vous donnons à tous rendez-vous pour notre prochain **CONCOURS DU PAIN** et sa **KERMESSE** les 16 ET 17 JUIN 2001.

Ce sera déjà le 18ème mais aussi le premier du nouveau Millénaire. Pour bien démarrer ce dernier, nous comptons sur votre aide et votre enthousiasme.

Dernière minute:

Notre vice Président, après des mois d'entraînement a participé au marathon de NEW YORK qu'il a terminé brillamment en se classant dans les 7000 premiers sur 35000 participants. Bravo et félicitations car malgré le temps nécessaire à son entraînement, il a toujours pris le temps de s'occuper des joueurs du Tennis de table on appelle ça du dévouement !.

LE PRESIDENT

ET LES MEMBRES DU COMITE

VOUS SOUHAITENT A TOUS

DE BONNES FÊTES

ET UNE EXCELLENTE ANNEE 2001



Tennis de table

Le vendredi 8 septembre, lors de sa réunion de rentrée, le club du comité des fêtes et des loisirs d'Avenay a entamé sa 18ème saison.

Comme il est coutume, le 23 de ce mois a eu lieu le tournoi interne; quarante joueurs toutes catégories confondues ont répondu présents. Ce tournoi a la particularité de se faire rencontrer des joueurs expérimentés avec des parents ou des amis. Ceux ci viennent tester et parfois, sont surpris de leur coup droit ou revers. Cela permet de passer un moment agréable dans un climat chaleureux.

Pour cette année, le club enregistre 28 licenciés, beaucoup de jeunes sont inscrits. En effet, **sur ce nombre, 19 ont moins de 18 ans.**

La majorité des licenciés est issue d'Avenay. Les autres pongistes viennent de 7 communes différentes dont : Esquay notre dame, Amayé sur orne, Vieux, Maltot, Ste Honorine du fay, Montigny, Banneville sur ajon.

Pour cette saison, le jeudi soir, a été mis en place un cours d'initiation adultes. Serge Le Bel encadre ces pongistes qui viennent se faire plaisir et se prennent au jeu. Certains pourront peut être intégrer une équipe en championnat. Ils sont au nombre de 8, le groupe est mixte et la bonne ambiance est garantie. Avec cet affectif, 36 joueurs viennent hebdomadairement se mettre à table.

Depuis le 15 Octobre, nouveauté importante pour le fonctionnement du club. En effet, pour la 1ère fois dans la région, un emploi jeune spécialisé en tennis de table a été crée, cela concerne trois clubs différents : Avenay, Evrecy, Fontaine Etoupefour. Ce projet a pu se réaliser grâce aux bons échanges entre ces trois structures. Beaucoup de réunions ont été nécessaires pour mener à bien ce projet novateur.

Pourquoi un emploi jeune ? Pour deux raisons.

- 1) pour que tous les licenciés selon leur niveau puissent bénéficier d'un entraînement assidu et progressif.
- 2) un soulagement financier. Il faut savoir que ce jeune intervient le mercredi après midi de 14 h 30 à 20 h avec le même tarif pendant 5 ans. Il organise également des tournois, des stages. Son rôle sera également de chercher des supports financiers.

L'intervenant s' appelle : Frédéric Mortier, il est de Mondeville, a 21 ans, c'est un excellent pédagogue, la relation est bien établie avec les joueurs.

Pour les jeunes pousses du club, Serge Le Bel épaula Frédéric, cela donne déjà des résultats prometteurs.

Pour cette saison, 7 équipes sont engagées en championnat U.F.O.L.E.P, voici la composition:

1ère division : 2 équipes
2ème division : 2 équipes
jeunes : 3 équipes

Pour cette première partie, bons résultats en première division.

En seconde division, c'est plus difficile, l'objectif est de se maintenir. Le niveau de cette division est plus élevé qu'en 3ème. Ce sont des jeunes, il faut qu'ils s'aguerrissent.

Pour la deuxième année consécutive, à l'occasion du tournoi, Monsieur Gérard Vienne, artisan peintre de Ste Honorine du Fay a offert au club 30 tee-shirts au nom de son entreprise. Les responsables et les jeunes l'ont remercié chaleureusement.

Cette 18ème saison est bien lancée, maintenant ce club qui a débuté petitement est bien structuré.

Que souhaiter pour 2001, que cette activité continue dans la même dynamique des années précédentes...

Le responsable du club.
Gérard Geneslay.

VIVE LE TENNIS CLUB D'AVENAY

Le TENNIS, sport de toute une vie.

Madame, Monsieur,

“Chacun sa route, chacun son tennis”,

Que vous soyez enfants, adolescents ou adultes, venez nous rejoindre.

Pour l'année 1999-2000, le tennis club se félicite du nombre d'adhérents : 23, et se réjouit de se retrouver aussi nombreux à la saison.

Par ailleurs, il est regrettable de constater le vol de la manivelle au mois de juin, la **dégradation du grillage et du filet au mois de novembre.**

Nous vous rappelons que le tennis est ouvert à tous et que pour toutes suggestions et renseignements, nous sommes à votre disposition. N'hésiter pas à nous contacter.*

TARIFS

- _ Adultes et enfants extérieur des habitants d'Avenay : 100FF
- _ Enfants de moins de 12 ans : gratuit (mais obligation de jouer avec un adulte)
- _ Enfants entre 12ans et étudiants : 50FF
- _ Visiteurs : 200FF
- _ Cadenas : 35FF
- _ Clef du cours : 15FF

Pour les adhérents, nous vous prions de bien vouloir rapporter la clef du cours.

Dans l'attente de vous revoir,

L'EQUIPE DU TENNIS VOUS SOUHAITE A TOUTES ET A TOUS, FUTURS ADHERENTS DE JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE.

* **Coordonnées** : Mr Jean-Louis Gabriel 2, rue de la mare 14210 Avenay.

Tèl: 02.31.08.04.24

Le responsable du tennis club d'Avenay
M. Jean-Louis GABRIEL

ASSOCIATION DE LOISIRS CULTURE ET ACCUEIL 3ème AGE

Notre club vieillit, c'est normal, mais résiste aux intempéries de l'âge. La preuve : nous réalisons toujours nos activités avec beaucoup d'espoir et de confiance. Tous les mois se déroulent toujours avec une activité différente.

Quoi de nouveau en cette année 2000 ?

En **Janvier**, notre assemblée générale nous a permis de saluer l'arrivée parmi nous, de Mme Lucienne Lemonnier et de Mr Jean-Louis Quillot respectivement trésorière adjointe et vice-président et qui, nous n'en doutons pas, viennent soutenir le Club. Faites comme eux, venez nous rejoindre.

Février concrétise le souhait des adhérents en venant tenter leur chance au Loto. De beaux lots ont été distribués.

Mars n'a connu que les jeux de société du 2^{ème} jeudi mensuel.

Le 6 Avril, le Club s'est vraiment fait plaisir en accueillant les écoliers du village et leurs maître et maîtresse. Mr Wuillème, ancien habitant d'Avenay a su intéresser les enfants par les diapositives et les commentaires de son voyage à Madagascar. Les enfants paraissaient très intéressés et ont terminé l'après midi par un bon goûter. Le mélange des générations ne peut que favoriser le respect mutuel des Aînés et des jeunes. Une tradition qu'il faut garder.

Le 9 Avril : Les Aînés étaient invités par le Comité des Fêtes à un magnifique repas et appréciaient également l'intervention d'un musicien. C'est à regret que l'on s'est quittés. Merci de tout cœur au Comité des Fêtes et à ses bénévoles.

Le 12 Avril, nous partions faire une balade de printemps à l'écomusée du moulin de la Sée. D'où les commentaires d'un guide sur la vie des poissons de la région : anguilles, truites saumonées, saumons vivants dans la rivière de la Sée. Démonstration intéressante des moulins à papier. Délicieux repas puis en route vers Sourdeval pour visiter l'usine Degrenne. Beaucoup de bruit mais du beau travail. Avant notre départ, détour par la biscuiterie de Lonlay de L'Abbaye. Inutile d'ajouter que les gourmands ont apprécié. Satisfaction exprimée par beaucoup d'entre nous.

Le joli mois de **Mai** est revenu et nous a permis de faire une randonnée pédestre de 5 à 6 kms à Villy-Bocage. Notre effort fut récompensé par un repas à Noyers-Bocage. Bonne et belle journée.

Notre kermesse au village et notre concours du pain de **Juin** demandent à tous beaucoup de travail mais nos Anciens ne rechignent pas à donner un bon coup de main pour la réussite de cette fête.

Nous tenons à remercier le Comité des Fêtes pour la belle image qui nous a été remise. Travailler la main dans la main apporte toujours de la satisfaction. Il faut continuer dans ce sens.

Et nous ne nous arrêtons pas en si bon chemin. **Fin juin** nous partions à 41 personnes (il y a toujours des désistements pour mauvaise santé) pour Paris. Visite le matin du Musée Grévin (bien trop courte). Déjeuner croisière sur la Seine, très apprécié. L'après-midi fut consacrée à la visite de Montmartre : Basilique, place du Tertre pour admirer l'œuvre des peintres (bien trop court également). Il faut faire vite, le temps est compté. Dommage. Mais tout de même, très bon de souvenir de cette belle journée.

Juillet et Août sont deux mois de repos obligés pour permettre à tous de s'évader ou de revoir la famille éloignée et les amis.
Il faut savoir profiter du bon temps quand il se présente.

Le mois de **Septembre** fut celui des retrouvailles et nous permit de nous rendre au restaurant très connu de Luc sur Mer. Une balade sur le sable et les pieds dans l'eau ravirent tout le monde puisqu'il faisait un temps superbe. Le casino a eu quelques visites mais n'a pas voulu faire connaître son « secret ». Dommage, nous aurions pu partager.

Sortie d'automne en **Octobre**. Une trentaine de personnes se sont rendues au Zénith pour voir le spectacle « La plus belle histoire de l'Opérette ». Bien, pour les uns, passable pour les autres. Tous les goûts sont dans la nature.
Et pourquoi aller chercher ailleurs ce qu'on peut trouver chez « soi ».

En **Novembre**, un thé dansant a permis à une trentaine de personnes (insuffisant) de passer un excellent après-midi dans une ambiance chaleureuse. Dommage de n'avoir pas eu le plaisir de recevoir des couples du village. Notre âge ne nous empêche pas de savoir prendre du bon temps quand il se présente.

Décembre sera consacré au traditionnel Festival de Noël au Zénith de Caen qui nous présentera un tournoi équestre. Une quarantaine de personnes nous rejoindrons à la salle des Fêtes pour partager une bonne soupe à l'oignon qui clôturera la soirée.

Et l'année 2000 s'en ira avec ce qu'elle laisse de joie mais aussi de souffrances physiques et morales et des tourments de toutes sortes.
Mais l'espoir fait vivre et il faut y croire.
Et permettez aux membres du Conseil d'Administration du Club de vous souhaiter très sincèrement une meilleure et bonne année 2001.

Meilleurs vœux à Toutes et à Tous.

La Présidente,
Mme Bazin

ICL Val Orne Ajon

Les membres du Conseil d'administration de l'association souhaitent à tous les habitants des communes de l'ICL, un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année. Puisse 2001 apporter à tous santé, bonheur et prospérité.

L'ICL est une association fondée il y a plus de 30 ans ; elle regroupe actuellement 9 communes : Amayé, Avenay, Maisoncelles/Ajon, Maizet, Montigny, Préaux Bocage, Ste Honorine du Fay, Trois Monts et Vacognes Neuilly. Chaque commune est représentée au sein du Conseil d'administration. Elle organise des activités intercommunales.

Le séjour de ski pour les adolescents connaît chaque année un vif succès. Cette année le séjour a lieu du 31 mars au 7 avril 2001. Il n'y a plus de places disponibles.

Le jumelage avec l'Allemagne a fêté cette année ses 10 ans d'existence. Les représentants des communes et plus de 90 français ont fait le voyage à Johannesberg pour célébrer l'événement. La place de l'amitié fut inaugurée le dimanche 2 juillet à Rückersbach dans une ambiance chaleureuse et amicale. A notre tour nous fêterons ici en Normandie ces 10 ans d'échanges lors de la visite des allemands les 28, 29, 30 avril et le 1 mai 2001.

Un week-end rencontre entre jeunes familles allemandes et françaises est prévu dans les Ardennes belges les 18, 19 et 20 mai 2001. Pour tous renseignements 2 numéros de téléphone : Mme Gastbled 0231805287 et M Schäfer 0231790243.

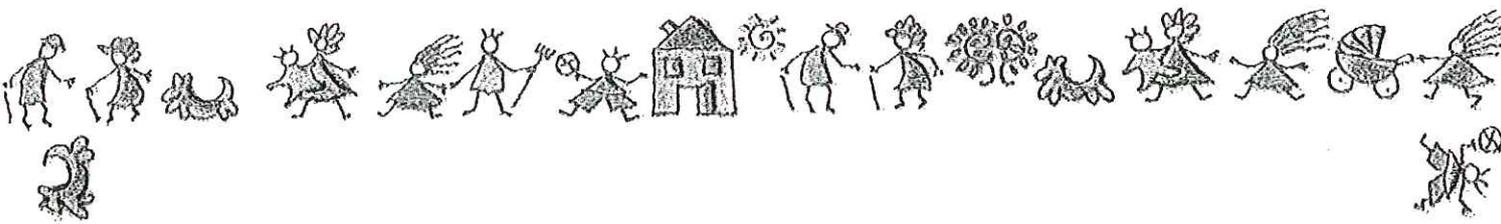
Pour faciliter les relations, des cours d'allemand ont lieu le mardi soir à partir de 19 heures 10 dans la classe mobile de l'école de Ste Honorine du Fay.

La soirée beaujolais organisée à la salle des fêtes de Vacognes n'a réuni qu'une petite cinquantaine de participants. C'était la première fois qu'une telle soirée était organisée. Nous espérons faire mieux l'année prochaine.

Le marché de Noël dans la salle des fêtes de Ste Honorine du Fay rencontre toujours le même succès. St Nicolas avec son âne parcourant les rues, distribuant clémentines et friandises et ensuite offrant le goûter aux enfants reste le point culminant de cette manifestation.

La Bibliothèque située à la maison des Tilleuls à Amayé offre la possibilité d'emprunter des livres dans tous les domaines. Les horaires sont : **Mardi** de 17 h à 18h30, **mercredi** de 10h à 11h30 et les **2° et 4° samedi** de 10h à 11h30.

Renouvelant nos bons vœux à tous, les membres du Conseil d'administration de l'ICL sont à votre écoute pour toutes les idées d'activités que vous leur suggérez.



L'UN DE NOS SERVICES PEUT VOUS CHANGER




la vie

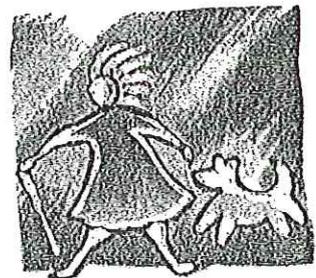


Responsable village: Mme Jeannine MARCHEGIANI
(☎: 02.31.80.57.84)

**Vous êtes active et débordée ?
L'un des vôtres est malade ?
Vous êtes seul au foyer ?**

Vous êtes retraité ?

**LA VIE EST BELLE
AVEC
L'ADMR**



L'ADMR VOUS SIMPLIFIE LA VIE QUOTIDIENNE

- Un coup de main pour le ménage et l'entretien du linge.
- Faire les courses et préparer les repas à votre place.
- Quelqu'un pour garder les enfants le soir ou pour les accueillir le mercredi.

- Ménage, courses et préparations des repas.
- Un grand rangement ou des petites réparations s'imposent dans votre maison.
- Des travaux de bricolage ou de jardinage à confier à plus expert que vous.
- Un portage de repas à domicile.
- Des soins infirmiers et d'hygiène à la maison.
- Une garde de jour comme de nuit.
- Une sécurité à domicile par le téléalarme.

L'ADMR VOUS PROPOSE SES SERVICES "MAISON"

- Avec son important réseau associatif, l'ADMR est certainement près de chez vous.
- Les services rendus par des professionnelles sont la garantie de notre qualité.

L'ADMR vous propose des solutions pour continuer à bien vivre chez soi.
L'ADMR est en permanence à vos côtés.

Déplacer des montagnes !

« La construction d'un silo à grain, à proximité de la commune d'AVENAY remonte à l'été 99, date à laquelle une soixantaine d'habitants ont commencé à connaître des perturbations dans la réception des ondes hertziennes de leur petit écran. Pour trouver des solutions à ce problème et mieux gérer leur négociation avec l'entreprise, les habitants concernés ont décidé, vendredi soir, de s'unir au sein d'une association. » (Ouest-France du 7 février 2000)

L'association « Point de vue », créée officiellement le 10 février 2000, a connu une croissance importante (76 foyers adhérents à ce jour).

Bien que le mouvement associatif soit considéré comme une **composante essentielle de notre démocratie**, l'association a eu du mal à imposer sa légitime représentativité à l'échelon local.

Après de pressantes et multiples démarches, nous avons enfin rencontré les responsables de la Coopérative de Creully.

Lors de cette entrevue, le 17 mai 2000, nous avons indiqué que de nombreux problèmes demeuraient :

- quelques installations ne donnent pas entière satisfaction,
- un certain nombre de « victimes » n'ont toujours pas obtenu réparation (rappelons qu'aucun délai ne limite les réclamations),
- le remboursement des frais engagés par quelques familles est toujours en attente,
- l'aménagement paysager

Article 112.12 du Code de la Construction et de l'habitation :
« Lorsque l'édification d'une construction est susceptible, en raison de sa situation, de sa structure ou de ses dimensions, d'apporter un gêne à la réception de la télévision par les occupants des bâtiments situés dans le voisinage, le constructeur est tenu de faire réaliser à ses frais, sous le contrôle du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, une installation de réception ou de réémission propre à assurer des conditions de réception satisfaisantes dans le voisinage de la construction.

Le propriétaire de ladite construction est tenu d'assurer, dans les mêmes conditions, le fonctionnement, l'entretien et le renouvellement de cette installation ».

Malgré les engagements pris par la Coopérative, rien ne paraît véritablement réglé.

C'est pourquoi nous continuons notre action. Votre soutien est indispensable pour obtenir réparation pour tous et de façon égalitaire. L'association n'a d'autre ressource que les cotisations, les demandes de subvention ayant été rejetées.

Il n'est pas trop tard pour devenir adhérent si vous ne l'êtes pas encore.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, mais attention à l'indigestion des émissions télévisées !



ASSOCIATION POINT DE VUE. 2, Chemin de la Vallée. 14210 AVENAY

Président: Didier Regnault. Tél: 02 31 80 45 33 Fax: 02 31 80 36 89

Abbé Bernard LECLERQ
Presbytère de Vieux
8 rue St Laurent
14930 VIEUX
Tél : 02.31.26.91.21

DECEMBRE 2000

Voici un an , je célébrais avec la Communauté Paroissiale, mes 40 ans de Sacerdoce et Jérôme Roger, nouveau Prêtre, se joignait à nous pour une première Messe dans notre secteur ; Jérôme fait partie de l'équipe sacerdotale de Bayeux où il est très heureux et très occupé !

Cela m'amène à vous dire deux choses : un témoignage et une réflexion....

D'abord le témoignage : c'est la joie d'être prêtre, depuis le Breuil en Auge, Livarot, Creully, Graye en Auge, Breteville-L'Orgueilleuse et ...Vieux. J'ai toujours aimé mes paroissiens (et la réciproque est vraie aussi). J'ai aimé le Bon Dieu, de plus en plus, et je sais qu'il me pardonne tous mes péchés !

La joie d'être prêtre n'est pas la joie d'une situation temporelle : peu de succès apparents et qui ne peuvent jamais se chiffrer en bilans ; la transformation secrète des cœurs échappe aux statistiques !

La joie d'être prêtre est celle des disciples d'Emmaüs, la joie d'avoir été sur la route, rencontré par le Christ, éclairé par lui, de l'avoir reconnu et d'avoir accepté d'être le témoin, le messager, l'interprète de cette merveilleuse rencontre.

Le prêtre reçoit cette amitié du Christ pour la partager avec les enfants, les jeunes, les baptisés, les mariés, les familles, les malades, ceux qui sont dans le deuil et la souffrance et ceux qui sont dans la joie.

Les Sacrements sont les moments privilégiés de cette rencontre avec le Christ ressuscité, spécialement l'Eucharistie du Dimanche qui rassemble tous ceux, petits et grands, familles et personnes seules, qui prennent le temps de se ressourcer, de se nourrir, de se rencontrer ... J'aime ce mot : pendant la semaine on remplit son sac, le Dimanche, on met l'étiquette dessus ! D'ou ce mot d'Evangile : « que servira-t-il donc à l'homme de gagner le monde entier, s'il ruine sa propre vie ». (Matthieu 16/26).

Ce dont le Christ nous délivre absolument c'est de la peur. De toutes ses forces le prêtre désire délivrer ses frères et sœurs de ce sentiment douloureux d'usure ou d'impasse qui sera toujours le goût d'une vie humaine limitée aux horizons de la terre.

Les vies sont de plus en plus pleines et encombrées, comme nos maisons confortables mais les cœurs sont de plus en plus vides de sentiments profonds, délicats, fidèles, et de moins en moins accueillants.

Quels contraste douloureux entre ces loisirs de plus en plus nombreux qui sollicitent les hommes de jour et de nuit et ce manque de joie et d'espérance qui caractérise tant de rencontres !

Et ceci m'amène à vous parler du deuxième point de cette lettre, la grande préoccupation de l'Eglise : le manque de vocations sacerdotales...

Je vous ai dit ma joie d'être prêtre : pourquoi n'est-elle partagée que par si peu de jeunes ?... L'Europe a accumulé les connaissances mais elle n'a plus beaucoup de sagesse !

Des secteurs entiers de notre Diocèse n'auront bientôt plus de prêtres : préparez vous à de plus grands regroupements, aux inhumations sans prêtre, (cela se fait déjà) aux baptêmes groupés, et peut être aux mariages présidés par des fidèles préparés à cette mission.

Le curé de Clinchamps et secteur (plus de 10 000 habitants) n'est pas remplacé. Sur Evreux et Vieux nous sommes encore deux, 70 et 65 ans, mais jusqu'à quand ? Plus des ¾ des prêtres ont largement l'âge de la retraite !

J'ai trois neveux prêtres, dont le futur évêque de Limoges et j'espère que cela continuera chez mes petits neveux ! mais je m'adresse avec force aux familles chrétiennes de nos secteurs et paroisses pour que ce soit l'urgence dans les cœurs et l'éducation des enfants.

L'Eglise a connu beaucoup de crises depuis 2000 ans et l'Esprit Saint la relève toujours, mais pas sans les Chrétiens ! Si nos communautés reprennent vie, grâce à vous tous, les vocations reviendront chez les jeunes.

EN ROUTE !

JOYEUX NOEL et BONNE ANNEE

Amitiés,

Bernard.



Association des Familles Actives

Pour l'Emploi des Jeunes

Rue du Dorset - 14930 MALTOT

Tel/Fax 02 31 26 98 17

Depuis 4 ans, grâce à une équipe très soudée, l'action de l'A.F.A.P.E.J. atteint ses objectifs. L'A.F.A.P.E.J. se charge de mettre en relation les demandeurs d'emploi de nos 7 communes adhérentes (Amayé, Avenay, Eterville, Feuguerolles-Bully, Maltot, Maizet, Vieux) et les responsables d'entreprises à la recherche de salariés.

Cette méthode a fait ses preuves. En effet, 60% des embauches se font à partir d'une information de type "bouche à oreilles".

Le chômage a reculé dans certains secteurs, mais cette "bagarre" contre l'exclusion, en faveur du droit au travail pour tous est loin d'être gagnée.

Après avoir été à 10% il y a aujourd'hui 9,60% de la population active qui recherche un emploi. C'est un 1^{er} pas positif, mais est-ce une victoire ?

Nous voyons sur le terrain que la tâche reste toujours préoccupante et que la solidarité vers nos jeunes et moins jeunes est parfaitement d'actualité. Chacun, chacune est concerné par cette situation, car une société qui ne s'occupe pas de l'emploi est une société malade.

Dans certains secteurs il y a pénurie pour trouver du personnel. C'est vrai, pour de nombreux métiers manuels, le bâtiment en particulier. Mais avons nous encouragé nos jeunes ? Les avons nous motivés pour prendre de telles voies ? Les responsables de ces secteurs savent-ils valoriser, voir rétribuer justement ces métiers ?

Prenons garde avant de décider de l'orientation de nos enfants, que les axes qu'ils décident de prendre leur plaisent bien sûr, mais aussi que concrètement ils puissent s'épanouir dans des professions adaptées aux exigences du monde actuel et à celui de demain. Trop de jeunes font des études sans connaître les réalités, les possibilités d'emploi que pourra offrir la filière qu'ils viennent de choisir.

Didier VAILLARD

Président

A.F.A.P.E.J. Pratique :

Adresse : 7 bis rue du Dorset à Maltot (à coté de la poste)

Permanence tous les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 10 h 30 à 12 h.

ou sur rendez-vous en téléphonant au 02 31 26 98 17 ou 02 31 26 91 45

**ASSOCIATION FAMILLES RURALES
DE LA REGION D'EVRECY
1 Place du Général de Gaulle - BP 17
14210 EVRECY**

L'Association Familles Rurales d'Evrecy et sa Région vous propose de nombreuses activités culturelles et sportives.

Toutes ces activités ont lieu au Centre de Loisirs (derrière la Mairie d'Evrecy et la Salle des Fêtes). Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'Association par téléphone au 02.31.80.11.33 ou sur place au bureau de l'Association.

Quelques exemples d'activités :

■ Centre de Loisirs :

Le Centre de Loisirs ouvre ses portes aux vacances de Pâques, au mois de Juillet et Août et **aux vacances de Noël, les inscriptions sont encore possibles.**

Nous accueillons les enfants à partir de 4 ans et jusqu'à 12 ans.

Le Centre fonctionne du Lundi au Vendredi de 9H à 17H avec une garderie le matin à partir de 7H45 et le soir jusqu'à 18H15, pour les familles intéressées.

■ Comité de Jeunes :

Cette nouvelle activité s'adresse aux adolescents à partir de 13 ans qui veulent se retrouver les vendredis et samedis soirs mais aussi pour des activités sportives, théâtrale ou informatique ainsi que des projets d'aides aux actions humanitaires. S'en oublier le soutien scolaire pour tous les jeunes à partir de la 6^{ème}.

■ Danse et Gym Tonic :

Cette activité s'adresse aux enfants et aux adultes. Enfants, avec la danse classique et le jazz. Adultes, avec la Gym Tonic. Les cours ont lieu le lundi soir et le mercredi matin et en fin de journée, en fonction du niveau, à raison d'une heure par semaine.

■ Dessin Enfants et Adultes :

Le dessin enfants a lieu le Mercredi matin de 9H30 à 10H30

Le dessin adultes a lieu le Samedi de 10H à 12H30.

■ Yoga :

Le cours de yoga a lieu le jeudi soir de 19H à 20H30.

Le yoga convient à tout adulte sans limite d'âge et ne demande pas de capacité physique particulière. C'est une technique corporelle visant d'abord le bien être de la personne, il s'appuie sur des exercices de respiration pour effectuer des postures en douceur.

■ Baby-Gym et Gymnastique sportive :

Cette activité s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans.

Elle a lieu au gymnase d'Evrecy le Mardi de 17H à 18H et de 18H à 19H pour la gymnastique sportive et le Mercredi de 14H à 15H45 pour la Baby-Gym, en 2 séances.

Le Président,
Jean Louis L'Hotellier

PETITES ANNONCES

Mr HOUEL Jean Claude
5 chemin de la vallée à Avenay
cidex 21

Vends un ANON normand marron, 7 mois,
2000 francs
Tel : 02.31.80.28.47 (soir et week-end)

Jeune fille de 17 ans habitant Avenay, ayant fait des
stages auprès des enfants. Cherche des enfants à garder pendant
les vacances et les week-ends.

Pour tous renseignements : Gwenaëlle LEREBOURS
02.31.80.41.69

Mr MARGUERITE Philippe
7 rue des criquets
14210 Avenay
Tél : 02 31 80 47 28

Vends - Bois de Chauffage écalé en 50 cm
-Porte de Garage métallique basculante
Dimension : 2 m x 2 m 25
Bon Etat

OFFREZ-VOUS UN « BOL D'AIR JACQUIER »

On peut survivre plus de 40 jours sans nourriture solide, 5 à 7 jours sans boire, mais on ne peut pas se priver de respirer plus de 4 à 5 minutes !

L'oxygène est l'aliment essentiel à la VIE.
Sans lui pas de transformation biochimique de notre alimentation, pas d'énergie utilisable par nos cellules.

Bien qu'il soit en quantité suffisante dans l'air que nous respirons, nos cellules et nos tissus l'assimilent mal et nous sommes tous à des degrés divers en **état de sous oxygénation chronique**.

Cela réduit l'équilibre de tous nos métabolismes, accélère notre vieillissement et nous sensibilise à toutes les formes de pollution.

Une cure salutaire pour votre sang !

Une aide naturelle pour votre organisme !

C'est une oxygénation BIOCATALYTIQUE.

- Augmente notre énergie et notre vitalité.
- Nous protège de la pollution.
- Nous permet d'élever nos facultés d'attention et de concentration.
- Améliore notre mémoire.
- Favorise une meilleure réponse aux facteurs de stress.
- Préviend le vieillissement.
- Diminue notre fragilité face aux maladies.
- Diminue les effets secondaires de produits médicamenteux.
- Son rôle est très important sur notre état physique et nerveux.

Une application pratique !

- Chez votre praticien de santé, les inhalations se font pendant 12 minutes par séance, par cure, plusieurs fois dans l'année.

- Vous pouvez, au gré de vos possibilités, venir respirer un « BOL D'AIR JACQUIER » sur rendez-vous à l'unité de 50F, pour une série de 10 séances 400F ou 20 séances 600F

En appelant le 02.31.08.00.01

Mr FARAILL

BIO ENERGETICIEN

Praticien de santé H.P

1 rue de la Mairie

14210 AVENAY

Jean-Louis Quillot

*Economiste de la construction
Bâtiment et travaux publics*

Intervient dans tout projet de construction neuve ou ancienne concernant les réalisations publiques ou privées

Domaines d'intervention :

Plan
Métrés
Evaluation de travaux
Dépôt de permis
Appel d'offre
Marche de travaux
Maîtrise d'oeuvre

Expertise:

Estimation de constructions neuves et anciennes
Déclaration de perte dans sinistre
Assistance "Maître d'ouvrage"

Cidex 34 - 14210 Avenay - Tél/Fax :02 31 80 61 51
Siren 412 126 527

Association des Cadres pour les Compétences Services et Formations

organisme de formation enregistré sous le n° 25.14.00947.14
Habilitation chèque conseil n° 14.01
conventionnée emploi jeune 1998

Conseil en direction d'entreprise

L'association intervient plus particulièrement en création, reprise et développement d'entreprise privées ou associatives.

Domaines d'intervention :

juridique, fiscal, social, finances, marketing, ressources humaines, étude de marchés, informatique, internet, communication.

Siège social : 2 Route d'Esquay-Notre-Dame Cidex 34 14210 Avenay tél/fax: 02 31 80 61 51

Association déclarée à la préfecture du Calvados le 11 octobre 1991
J.O du 6 novembre 1991

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE :

- Maire : Mr Gérard LEMOINE
- 1^{ER} Adjoint : Mr Jean Louis LECHEVALIER
- 2^{ème} Adjoint : Mr Philippe MARGUERITE
- Secrétaire de Mairie : Mr Jean Yves CAILLARD

Permanence Mairie : le Vendredi de 17 à 19H
Téléphone : 02.31.80.56.96

ECOLE PRIMAIRE D'AVENAY :

Directeur : Mr Jean Yves CAILLARD
Téléphone : 02.31.80.74.03

COLLEGE PAUL VERLAINE EVRECY

Téléphone : 02.31.80.54.37

PRESBYTERE :

Abbé Bernard LECLERCQ
Téléphone : 02.31.26.91.21

SERVICE DES EAUX :

CISE à Grentheville : Téléphone : 02.31.62.40.00

FRANCE TELECOM :

Dépannages : 10. 13

SERVICE EDF - GDF :

EDF CAEN : Téléphone : 02.31.84.12.10
Dépannages : 02.31.84.21.95

ALLO URGENCES :

POMPIERS DE CAEN - Téléphone : 18
SAMU DE CAEN - Téléphone : 15
Gendarmerie de Evrecy - Téléphone : 02.31.80.50.02
Centre Anti Poisons de Rouen : 02.35.88.44.00